



VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N° 1 :

DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU B.P.
2016 (BUDGET PRINCIPAL)

Séance ordinaire du 7 JUIN 2016

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 7 Juin 2016

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 25

Absent : 1

Excusés : 9

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Virginie MONIER, Joan TARIS, Odile LECLAIRE, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Philippe FARGEON, Sébastien LABAT, Géraldine AUDEBERT, Grégoire REYDIT, Maël FETOUH, Pierre CATARD, Pascal BROQUAIRE, Claire LAYAN, Jean-Bernard MARCERON, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Bérengère DUPIN (à Emmanuelle ANGELINI), Denis QUANCARD (à Bénédicte SALIN), Philippe VALMIER (à Odile LECLAIRE), Emilie MACERON-CAZENAVE (à Gwénaél LAMARQUE), Didier BLADOU (à Philippe FARGEON), Nathalie SOARES (à Agnès FOSSE), Bernadette HIRSCH-WEIL (à Françoise COSSECQ), Nancy TRAORE (à Alain MARC), Gloria QUETGLAS (à Maël FETOUH)

Absent : Dominique VINCENT

Secrétaire : Daniel CHRETIEN

DOSSIER N° 1 : DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU B.P. 2016 (BUDGET PRINCIPAL)

RAPPORTEUR : M. Joan TARIS

En application du code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2311-1 et suivants et L. 2312-1 et suivants, considérant les dépenses et recettes budgétaires qu'il faut inscrire au BP 2016 afin d'assurer la continuité du fonctionnement des services publics, comme pour le vote du budget, ces modifications vous sont présentées au niveau du chapitre, je vous propose de procéder aux mouvements suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
TOTAL CHAPITRE 011	Charges générales	234 500,00	
TOTAL CHAPITRE 67	Charges Exceptionnelles	50 000,00	
TOTAL CHAPITRE 022	Dépenses imprévues	-102 000,00	
TOTAL CHAPITRE 70	Produits Des Services Du Domaine et Ventes Diverses		161 000,00
TOTAL CHAPITRE 74	Dotations et Participations		15 000,00
TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels		6 500,00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		182 500,00	182 500,00

SECTION D'INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
TOTAL CHAPITRE 204	Subventions d'Equipement versées	15 000,00	0,00
TOTAL CHAPITRE 020	Dépenses Imprévues	-15 000,00	
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00

Ainsi,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal du 15 mars 2016 approuvant le budget primitif 2016,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :

29 voix POUR

5 ABSTENTIONS (M. CATARD, M. BROQUAIRE, MME LAYAN, M. ALVAREZ, M. MARCERON)

Article unique : Approuve cette décision modificative n° 1 au budget principal dans les conditions ci-dessus présentées.

Fait et délibéré le 7 Juin 2016

LE MAIRE


Patrick BOBET